

**MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU TRAVAIL  
ET DE LA PROTECTION SOCIALE**



**PLAN D' ACTIONS NATIONAL 2021-2023 DU  
PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT**



# PLAN DE LA PRESENTATION

- ❑ Introduction
- ❑ Processus de co-cr ation du PAN3
- ❑ Pr sentation des engagements
- ❑ Dispositif de suivi- valuation
- ❑ Difficult s
- ❑ D fis
- ❑ Conclusion

# INTRODUCTION

- ❑ Le Burkina Faso a adhéré au Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) en Décembre 2016 ;
- ❑ Dès lors, deux (02) plans d'actions nationaux ont été successivement mis en œuvre de 2017 à 2019 et de 2019 à 2021 ;
- ❑ L'évaluation de ces différents plans d'actions a indiqué un bilan satisfaisant ;
- ❑ Ce qui a conduit les acteurs du PGO à la Co-crédation du 3<sup>ème</sup> PAN pour la période 2021-2023.

# I- PROCESSUS DE CO-CREATION DU PAN3 (1/2)

Les différentes étapes du processus de co-création de ce 3<sup>ème</sup> PAN sont les suivantes :

- du **21 au 23 juillet 2021**, formation des facilitateurs pour la conduite des consultations publiques ;
- du **19 août au 19 septembre 2021**, organisation des consultations publiques en ligne sur le site [www.ogp.gov.bf](http://www.ogp.gov.bf) et la page Facebook PGO Burkina Faso (plus de 200 préoccupations ont été recueillies) ;
- du **19 au 27 août 2021**, tenue des consultations publiques dans les treize (13) régions du Burkina Faso afin de recueillir les besoins ou les attentes des citoyens

## I- PROCESSUS DE CO-CREATION DU PAN3 (2/2)

- du **20 au 24 septembre 2021**, tenu d'un atelier de rédaction du projet de PAN ;
- du **25 septembre au 25 octobre 2021**, mise en ligne des projets d'engagements via la page Facebook du PGO et le site [www.ogp.gov.bf](http://www.ogp.gov.bf) ;
- du **11 au 12 octobre 2021**, validation technique des engagements avec les ministères porteurs des engagements ;
- le **04 novembre 2021**, adoption du 3<sup>ème</sup> PAN 2021-2023 au cours d'un atelier national.

## **II- Présentation des engagements**

### **Thème 1 : la participation citoyenne**

#### **Engagement N° 1 : Renforcer la participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité (1/2)**

- Objectif de l'engagement** : Renforcer le dispositif sécuritaire du Burkina Faso à travers l'amélioration de la collaboration entre les populations et les services de sécurité
- Porteur** : Coordonnateur opérationnel des services de sécurité (COSS)

# Engagement N° 1 : Renforcer la participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité (2/2)

## □ Résultats attendus :

- L'amélioration du maillage sécuritaire ;
- La réduction des infractions de droits communs ;
- L'amélioration de la sécurité des populations des zones en proie au terrorisme ;
- La participation des citoyens aux projets sécuritaires.

## Engagement N° 2 : Impulser le processus de décentralisation au Burkina Faso

- ❑ **Objectif de l'engagement** : Assurer un portage politique de la décentralisation au plus haut sommet de l'Etat (Président du Faso), un pilotage et une coordination efficace par les acteurs concernés.
- ❑ **Porteur** : Secrétaire Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation (SP-CONAD)
- ❑ **Résultats escomptés** :
  - La création d'un cadre favorable à une coordination administrative efficace aux niveaux régional et communal;
  - L'opérationnalisation de la réforme du système de suivi-évaluation de la décentralisation pour en faire un véritable outil de prise de décision et de gestion de risques.

## Engagement N° 3 : Renforcer la promotion de la citoyenneté

- ❑ **Objectif de l'engagement** : Promouvoir le civisme et une citoyenneté responsable
- ❑ **Porteur** : Directrice générale de la promotion du civisme
- ❑ **Résultats escomptés** :
  - La réduction des actes d'incivisme ;
  - L'accroissement de la participation des citoyens à la vie locale et nationale.

# Thème 2 : Transparence

## Engagement N° 4 : Améliorer la participation citoyenne dans le processus budgétaire

- ❑ **Objectif de l'engagement** : Accompagner les citoyens à faire valoir leurs points de vue à travers le processus budgétaire, le choix des gouvernants et les prises de décisions qui les concernent
- ❑ **Porteur** : Directeur général du budget
- ❑ **Résultats escomptés** :
  - La participation des citoyens au processus budgétaire ;
  - La prise en compte des aspirations des populations dans le budget de l'État ;
  - L'exercice du contrôle citoyen sur l'exécution du budget.

# Thème 3 : Efficacité de l'administration publique

## **Engagement N° 5 : Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans trois (03) ministères**

- ❑ **Objectif de l'engagement** : améliorer la qualité de prestation du service public
- ❑ **Porteur**: Secrétaire permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance
- ❑ **Résultat escompté** :
  - La fonctionnalité du dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes dans trois (03) ministères pilotes ;
  - Le renforcement du système de redevabilité dans les trois (03) ministères pilotes ;
  - L'amélioration de la délivrance des services dans les trois (03) ministères pilotes

## **Engagement 6 : Améliorer la qualité des prestations offertes par l'administration aux usagers/clients**

- ❑ **Objectif de l'engagement** : promouvoir les services en ligne
- ❑ **Porteur**: Secrétaire technique du guichet virtuel de l'administration publique (ST-GVAP)
- ❑ **Résultat escompté** :
  - la réduction des délais et des coûts de traitement des actes.

# Thème 4 : Equité et justice sociale

## Engagement N° 7 : Renforcer la confiance entre la population et la justice

- ❑ **Objectif de l'engagement** : Renforcer la crédibilité de la justice
- ❑ **Porteur** : Directrice Générale de la Justice civile, commerciale, administrative et sociale
- **Résultats escomptés** :
  - Une meilleure connaissance du fonctionnement de la justice et des procédures judiciaires par les populations ;
  - L'amélioration de la saisine des juridictions par les populations ;
  - La réduction des délais de traitement des affaires à travers l'organisation des audiences foraines et criminelles.

## **Engagement N° 8 : Renforcer la participation des femmes aux instances de prise de décision et accroître leur autonomisation socioéconomique**

- Objectifs de l'engagement** : Promouvoir le développement participatif et inclusif, susciter et promouvoir la participation des femmes aux sphères de décision et accroître l'autonomisation socioéconomique des femmes.
- Porteur** : Secrétaire Permanente du Conseil National pour la Promotion du Genre (SP/CONAP-Genre)
- Résultats escomptés** :

# Thème 5 : Accès à l'information

## Engagement N° 9 : Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso

- ❑ **Objectif de l'engagement** : Renforcer les connaissances des populations sur le gouvernement ouvert
- ❑ **Porteur** : Secrétaire permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance
- ❑ **Résultat escompté** :
  - L'appropriation des principes du gouvernement ouvert par les populations.

## III- Dispositif de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation du PAN3, prévoit deux (02) organes techniques :

### ❑ **Le Comité technique de suivi- évaluation (Forum Multi-acteurs)**

Il est chargé:

- ✓ d'élaborer en collaboration avec tous les acteurs, le plan d'actions national du PGO ;
- ✓ d'évaluer la mise en œuvre du PAN;
- ✓ de produire les rapports d'évaluation du PAN.

❑ **Le Secrétariat technique:** il est assuré par le SP-MABG qui est l'organe d'animation et de suivi de la mise en œuvre du plan d'actions au niveau des départements ministériels.

## IV- Difficultés

- Insuffisance de ressources financières dans la conduite du processus Co-crédation du PAN3 ;
- Faible connaissance du gouvernement ouvert par les acteurs ;
- Non disponibilité de certains acteurs.

## V. Défis

- Mobiliser davantage de ressources pour l'implémentation des engagements et du concept de gouvernement ouvert au Burkina Faso ;
- Renforcer la communication sur le Gouvernement ouvert à travers des campagnes d'information et de sensibilisation via les médias ;
- Améliorer la collaboration/participation des parties prenantes (Etat, OSC, PTF, CT, secteur privé, etc.).

# CONCLUSION

- ❑ Le Plan d'actions national 2021-2023 compte neuf (09) engagements ambitieux et transformateurs dont la mise en œuvre permettra de renforcer la participation citoyenne, la redevabilité, l'efficacité de l'administration publique, l'accès à l'information et la lutte contre la corruption;
- ❑ Le processus de Co-création du PAN3 a suivi une démarche inclusive et participative avec l'implication de toutes les parties prenantes dont les organisations de la société civile;
- ❑ La mise en œuvre réussie du PAN3 nécessite l'implication et la détermination de tous les acteurs.



**Merci de votre aimable  
attention**